

	Extrait du Registre des Délibérations et des Décisions du Maire
--	--

Commune d'Agneaux

Séance du 11 Avril 2014

2014/047

L'an deux mille quatorze, le onze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal d'Agneaux, légalement convoqué le 5 avril, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain SÉVÊQUE, Maire.

Étaient présents : Alain SÉVÊQUE, Jean-Marie BARRÉ, Élisabeth LEGRAND, Dany DAVID, Jean-Yves LEMÉTAYER, Annick LAMAZURE, Thierry BILLORE, Michèle DEBONO, Michel MADORÉ adjoints ; Pauline BERNABÉ-DOLLEY, André BULUCUA, Christian DELANOË, Michel DUPONT, Olivier DUVAL, Jacques LECHEVALLIER, Colette LECOT, Gaëlle LOIT, Evelyne MASSICOT, Yolanda TESNIERE, Françoise COULOMBIER, Daniel DEPINCÉ, François HÉRY, Éric LE BRUMAN, Noëlle LECLERC-BUICHON, conseillères et conseillers municipaux.

Étaient absents excusés : Thierry DUPRAY (procuration à Thierry BILLORE), Michèle LALLIER (procuration à Dany DAVID), Catherine CAUDIN (procuration à François HÉRY).

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Pauline BERNABÉ-DOLLEY, a été désignée comme secrétaire de séance.

Date de convocation : 05/04/2014

Date d'affichage : 19/04/2014

DÉLIBÉRATION n° 2014/04/01

OBJET : DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Rapporteur : Alain SÉVÊQUE, maire

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-22 ;

VU le procès-verbal établissant les résultats des dernières élections municipales en date du 30 mars 2014 ;

CONSIDÉRANT que le Conseil Municipal dispose de la faculté d'organiser ses travaux au sein de commissions spécialisées qui seront plus chargées d'étudier les questions qui sont soumises au conseil ;

CONSIDÉRANT que dans les communes de plus de 1000 habitants, la composition des commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle.

Vu l'exposé de Mr SÉVÊQUE, maire

Le Conseil municipal décide d'arrêter la liste des noms après le déroulement du vote des membres pour chacune des commissions suivantes :

Commission des Finances et de l'Économie Locale : Président : A. SÉVÊQUE

Président délégué : Jean-Marie BARRÉ

Membres : A. BULUCUA - O. DUVAL - G. LOIT - M. LALLIER - D. DEPINCÉ

Commission des Affaires Sociales : Président : A. SÉVÊQUE

Présidente déléguée : Élisabeth LEGRAND

Membres : O. DUVAL - C. LECOT - G. LOIT - Y. TESNIERE - C. CAUDIN

Commission des Affaires Culturelles et de la Vie Associative :

Président : A. SÉVÊQUE

Présidente déléguée : D. DAVID

Membres : M. DUPONT - C. DELANOË - G. LOIT - E. MASSICOT - E. LE BRUMAN

Commission du Logement : Président : A. SÉVÊQUE

Présidente déléguée : D. DAVID

Membres : P. BERNABÉ-DOLLEY - M. DUPONT - C. LECOT - G. LOIT - C. CAUDIN

Commission des Affaires Scolaires : Président : A. SÉVÊQUE

Présidente déléguée : A. LAMAZURE

Membres : P. BERNABÉ-DOLLEY - D. LECHEVALLIER - E. MASSICOT - Y. TESNIERE - F. HÉRY

Commission de l'Urbanisme et du Cadre de vie : Président : A. SÉVÊQUE

Président délégué : J.Y. LEMÉTAYER

Membres : P. BERNABÉ-DOLLEY - T. DUPRAY - O. DUVAL - Y. TESNIERE - N. LECLERC-BUICHON

Commission des Travaux : Président : A. SÉVÊQUE

Président délégué : T. BILLORÉ

Membres : M. DUPONT - O. DUVAL - M. LALLIER - J. LECHEVALLIER - N. LECLERC-BUICHON

Commission Communication et Animation : A. SÉVÊQUE

Présidente déléguée : M. DEBONO

Membres : C. DELANOË - T. DUPRAY - M. LALLIER - A. BULUCUA - F. COULOMBIER

Commission de Sécurité et d'accessibilité : A. SÉVÊQUE

Président délégué : M. MADORÉ

Membres : M. DUPONT - T. DUPRAY - J. LECHEVALLIER - Y. TESNIERE - E. LE BRUMAN



Pour extrait conforme,
Le Maire,

A. SÉVÊQUE